



Municipalité de Baie-des-Sables

# Bulletin municipal

## Mot du maire

### Dans ce numéro

Séance du conseil octobre 2012	2
Cercle de Fermières, Bibliothèque	3
École Assomption, CLSC, Club de ski de fond	4
Avis aux agriculteurs	4
Passez l'Halloween en toute sécurité	5
Feux à ciel ouvert	5
Calendrier des activités novembre 2012	6

**C**hers citoyens et citoyennes,

La *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, sanctionnée le 2 décembre 2010 par le gouvernement provincial, crée l'obligation pour toutes les municipalités locales d'adopter un code d'éthique et de déontologie qui énonce les principales valeurs de la Municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des employés de celle-ci. Dans notre cas, les employés ont déjà été consultés à cet effet et son adoption par le conseil municipal est prévue le 5 novembre prochain.

Au niveau régional, plusieurs rencontres sont prévues au cours du mois de novembre pour les membres du Conseil de la MRC de Matane. Il sera question des prévisions budgétaires pour l'année 2013, mais également des dossiers suivants : la réflexion stratégique sur l'avenir des municipalités, la charte de la forêt de proximité de la Matanie, le poste de direction du Service de génie civil à la MRC et le traitement des déchets et des matières organiques.

Le dimanche 14 octobre dernier a eu lieu au centre communautaire un dîner reconnaissance du 90<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Cercle de Fermières de notre paroisse. Bravo et félicitations aux membres!

Pour terminer, j'ai assisté à une rencontre du comité *Local ô jeune* le dimanche 21 octobre dernier. Ce comité a beaucoup d'idées et de beaux projets pour leur local.

Merci et à bientôt,

Denis Santerre, maire

### Municipalité de

### Baie-des-Sables

20, rue du Couvent

C.P. 39

Baie-des-Sables (Québec)

G0J 1G0

Tél. : 418 772-6218

Télééc. : 418 772-6455

Messagerie :

baiedessables@mrcdematane.qc.ca

Site Internet :

www.municipalite.baiedessables.ca

Heures d'ouverture

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

## Invitation

Vente de pâtisseries pour OLO le 25 novembre  
au centre communautaire de 10 h à 15 h.



Les CFQ



## Séance du conseil octobre 2012

**Lors de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2012, votre conseil a résolu:**

**De fixer** la tenue d'une assemblée de consultation des employés municipaux relative au code d'éthique et de déontologie le lundi 22 octobre 2012 à 19 h à la salle du conseil municipal;

**D'autoriser** le directeur général, monsieur Adam Coulombe, et/ou le directeur des travaux publics, monsieur André Bernier, à effectuer différentes démarches afin d'obtenir les autorisations requises pour l'aménagement de nouveaux points d'eau pour le Service incendie;

**De retenir** la soumission de *Les Entreprises Gilles Fournier* au montant forfaitaire de 1 380 \$ plus les taxes pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées pour la saison hivernale 2012-2013;

**D'embaucher** monsieur Francis Bélanger à titre d'opérateur du réseau d'aqueduc et d'égout à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013;

**De demander** à la Corporation de développement de Baie-des-Sables son intérêt à établir et à administrer un programme d'encouragement à la construction résidentielle sur tout le territoire de la Municipalité de Baie-des-Sables;

**De maintenir** en place l'équipement municipal situé en face du 174, rue de la Mer;

**D'ouvrir** le poste de préposé à l'entretien de la patinoire municipale pour la saison hivernale 2012-2013;

**D'appuyer** DEKhockey Baie-des-Sables dans ses démarches pour compléter le financement nécessaire à l'acquisition et l'installation d'un tableau de pointage électronique;

**D'appuyer** la Gigogne dans ses démarches pour la construction de *l'Entre-temps*, une maison de six logements sécuritaires pour femmes et enfants victimes de violence conjugale;

**De demander** au gouvernement fédéral de moduler le programme d'assurance-emploi pour tenir compte du caractère névralgique des services rendus par les employés municipaux occasionnels affectés aux services essentiels tels le combat des incendies, le déneigement et l'approvisionnement en eau potable.

**Avis de motion - Règlement n° 2014-04**

Un avis de motion est donné relativement au projet concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux qui sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure.

**Principaux points à l'ordre du jour à la séance du conseil le 5 novembre 2012**

- \* Rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité;
- \* Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 30 septembre 2012;
- \* Établissement du calendrier 2013 des séances ordinaires du conseil municipal;
- \* Adoption du règlement n° 2012-04 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux;
- \* Demande de dérogation mineure n° 2012-04 de Ferme Carla situé au 464, 4<sup>e</sup> Rang Est;
- \* Demande de dérogation mineure n° 2012-05 de Cartier Énergie Éolienne situé au 9, route du Cimetière;
- \* Demande de dérogation mineure n° 2012-06 de monsieur Martin Sinclair situé au 72, route 132;
- \* Personnel pour l'entretien du centre communautaire et de la patinoire municipale.

**Aux abonnés du réseau d'aqueduc****Ouverture et fermeture des valves de service du réseau d'aqueduc****Délai et moment d'exécution**

**Du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre**, la demande doit être effectuée à la Municipalité 48 heures avant la réalisation du service. La réalisation du service s'effectue en semaine, soit du lundi au vendredi. **Le présent article ne s'applique pas pour les urgences telles que les bris au tuyau d'entrée d'eau et à la vanne d'arrêt intérieure.**

Afin de couvrir les coûts supplémentaires engendrés par l'ouverture des valves de service en période de gel, il est, par le présent règlement exigé un tarif d'un montant de 100 \$ à chaque fois qu'un propriétaire d'immeuble en fait la demande. **Cette tarification s'applique uniquement pour la période de gel qui est fixée du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril inclusivement de chaque année.**

### Cercle de Fermières

**L**e dimanche 14 octobre, nous avons fêté le 90<sup>e</sup> anniversaire de la fondation du Cercle de Fermières de notre paroisse.

Environ 70 personnes étaient présentes d'ici même et des localités environnantes. Soulignons la présence du ministre du Tourisme, monsieur Pascal Bérubé, et de quelques membres de son équipe. Tous et toutes conviendront avec moi pour dire que ce fut une très belle fête. Et que dire du travail de nos exposantes! Le style, la recherche de la perfection y est au bout du doigt, je dirais. On a souligné le travail des bénévoles en remettant fleurs et certificats d'ancienneté à :

*Madame Laurence Lévesque : 70 ans*

*Madame Viola Cyr-Ratté : 69 ans*

*Madame Rita Nadeau-Landry : 69 ans*

*Madame Thérèse Ratté-Turcotte : 59 ans*

pour ne nommer que celles qui ont le plus d'années d'appartenance au Cercle.

Le dimanche **25 novembre prochain** de 10 h à 15 h au centre communautaire aura lieu la *Vente de pâtisseries pour OLO*. Chaque année, au Québec, une femme enceinte sur cinq vit sa grossesse dans la pauvreté. Le Cercle de Fermières soutient cette cause sociale afin de contribuer à la santé des bébés à naître en offrant gratuitement et quotidiennement : 1 **Q**euif, 1 litre de **L**ait, 1 verre de jus d'**O**range et un complément de vitamines et minéraux aux femmes enceintes économiquement et socialement défavorisées.

Sur ce, je vous invite à venir vous joindre à nous afin de visiter le local...peut-être aurez-vous la piqûre.

La prochaine réunion aura lieu le **lundi 19 novembre 2012 à 19 h.**

Sylvie Raymond, conseillère



Les CFQ

### Nouvelles de la bibliothèque

**À** la bibliothèque, le mois de novembre sera marqué par une très belle activité pour nos jeunes lecteurs. Cette dernière se vivra le vendredi 9 novembre ainsi que le vendredi 7 décembre 2012, et ce, à travers les visites mensuelles des élèves de l'école Assomption.

D'ailleurs, certains se sont posé plusieurs questions en observant une nouvelle enseigne devant la bibliothèque. C'est justement l'emblème de cette activité qui s'intitule « *3 petits pas dans l'imaginaire* ». Madame Martine Fournier, l'animatrice de ces rencontres, amènera nos jeunes dans le monde merveilleux des contes, que ce soit à travers leur lecture ou leur histoire. Ils apprendront ainsi à les connaître, et ce, à travers leur évolution dans le temps.

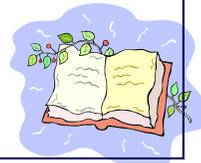
De plus, une très belle exposition de contes accompagnera cette activité et chacun pourra en profiter lors de leurs visites à la bibliothèque.

Voici également quelques nouveautés nouvellement acquises par la bibliothèque : *Les délaissés* de Denis Monette, *Je me souviens* de Martin Michaud, *La fiancée américaine* de Éric Dupont, *Swamplandia* de Karen Russel ou encore *Juste une ombre* de Karine Giebel.

Ne résistez donc pas au plaisir de la lecture et venez nous voir, car comme le dit si bien Nathalie Saraute, le bonheur y est à portée de main.

*« J'ai cherché partout le bonheur, mais je ne l'ai trouvé nulle part, sinon dans un petit coin, avec un petit livre. »*

Liliane Ferland, responsable



**Le prochain bulletin vous parviendra le 30 novembre et la date de tombée des articles sera le 21 novembre 2012.**

### Petit coin de réflexion

*« Peu importe l'âge d'une mère, elle reste toujours attentive à tout signe d'amélioration de la part de ses enfants d'âge moyen. »*

*- Florida Scott-Maxwell*

### École Assomption

**L**e conseil d'établissement de l'école Assomption de Baie-des-Sables (C.É.) tient à souhaiter la bienvenue à ses deux nouveaux membres, soit mesdames Jessica Santerre et Véronique Lamarre.

Nous profitons aussi de l'occasion pour inviter la population au souper spaghetti qui aura lieu **le vendredi 23 novembre de 17 h à 19 h** au centre communautaire. Les billets seront en vente auprès des élèves ou à la porte le soir même.

Coût: 8 \$ adulte  
5 \$ enfant de 6 à 12 ans  
Gratuit 5 ans et moins

Pascale Ratté, présidente



### Club du ski de fond

**B**onjour à vous toutes et tous,

Après un si bel été, il est difficile de penser que la neige va bientôt arriver. Il est déjà temps de penser à la préparation de la saison de ski.

Pour commencer, il y aura l'assemblée générale annuelle **le mardi 6 novembre 2012 à 20 h 10** après la soirée de prières au sous-sol de l'église. Il est important de se présenter car différents points seront discutés.

Pour ce qui est du brunch, il est toujours décidé lors de l'assemblée générale de la tenue. Présentement, nous avons retenu la date **le dimanche 18 novembre 2012** au centre communautaire.

Vous avez de la disponibilité, contactez-nous. Il est important de se présenter, en grand nombre.

Au plaisir de se voir,

Louise Bélanger, présidente



### CLSC de Baie-des-Sables

**L**a semaine dernière, une pétition a circulé dans notre paroisse à propos du point de service du CLSC de Baie-des-Sables.

**Notre CLSC n'est aucunement menacé de fermeture.** Cette pétition a pour but de demander aux personnes concernées de prolonger les journées d'ouverture, qui sont présentement du lundi au mardi, qu'elles soient du lundi au jeudi comme auparavant.

N'oubliez pas de visiter notre site Internet :

**[www.municipalite.baiedessables.ca](http://www.municipalite.baiedessables.ca)**

Bon mois de novembre!

### Avis aux agriculteurs Collecte des plastiques agricoles

**L'**entrepreneur qui effectue la cueillette des matières résiduelles sur le territoire de Baie-des-Sables accepte de prendre les plastiques agricoles attachés en ballot à l'aide du bras mécanique lors des collectes des matières recyclables. Cependant, ces plastiques devront être propres afin de permettre le traitement de ces derniers. Il en sera de même avec le nouvel entrepreneur au 1<sup>er</sup> janvier 2013.



### Des personnes qui se démarquent

- À madame Bernadette Ratté et monsieur Bertrand Santerre qui ont fêté leur 65<sup>e</sup> anniversaire de mariage le 15 octobre dernier. Félicitations et bonne santé à vous deux!
- À monsieur Gilles Fournier, qui depuis plusieurs hivers, entretient l'entrée de la salle Gérard-Leblond (côté Est de l'église). Merci Gilles pour ton implication!
- À madame Micheline Bélanger, présidente, qui, lors de la fête du 90<sup>e</sup> anniversaire de fondation Cercle de Fermières de Baie-des-Sables, a su encore une fois nous démontrer, par sa grande simplicité, que l'on pouvait créer un événement au-delà de toute attente. Merci Micheline pour le rayonnement que tu apportes à notre municipalité!
- À madame Nicole Beaulieu, qui depuis deux ans et demi siège au conseil du comité consultatif en urbanisme (CCU), qui est appelée à déménager très bientôt. Merci Nicole pour ton dévouement!
- À madame Pascale Ratté qui succède à madame Julie Potvin à la présidence du conseil d'établissement de l'école Assomption. Merci Julie et félicitations Pascale!

## Passez l'Halloween en toute sécurité

Comme à chaque année, le jour de l'Halloween (mercredi 31 octobre prochain) les pompiers du Service régional de sécurité incendie passeront dans les rues de vos municipalités afin d'assurer une présence supplémentaire à tous les enfants qui passeront à vos maisons dans le but de récolter des friandises.

Cependant, en plus de la présence des services d'urgence, les parents devraient accompagner leurs enfants jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour sortir seuls. Pour plus de sécurité, les parents peuvent suivre les enfants à distance pour jeter un coup d'œil sur eux.

Voici quelques conseils supplémentaires :

- Dites à vos enfants de ne pas manger leurs friandises avant que vous ne les ayez examinées.
- Assurez-vous que vos enfants mangent avant de sortir pour qu'ils soient moins tentés de manger leurs bonbons en cours de route.
- Un sac à dos pourrait être utile au cas où le sac de friandises deviendrait trop lourd.
- Les enfants devraient rester dans les endroits bien illuminés et ils devraient seulement visiter les maisons dont les lumières extérieures sont allumées.
- Les enfants ne devraient jamais rentrer à l'intérieur des maisons.
- Les enfants devraient marcher, et non courir, de maison en maison, et ils devraient rester sur le trottoir ou sur le côté de la rue qui fait face à la circulation. Ils devront traverser aux coins des rues et regarder dans toutes les directions avant de traverser une rue.

Bonne Halloween!

### Steve Lavoie, Tpi

Chef de division Prévention

SRSI MRC de Matane

Bureau : 418-562-6734 poste 212

Télécopieur : 418-562-7265

Courriel :

[steve.lavoie@mrcdematane.qc.ca](mailto:steve.lavoie@mrcdematane.qc.ca)



## Feux à ciel ouvert

Nous désirons rappeler à la population que toute personne procédant à l'allumage d'un feu à ciel ouvert doit préalablement obtenir un permis de brûlage. Celui-ci est **gratuit**, valable pour une période de deux semaines maximum et doit être demandé au bureau administratif du Service régional de sécurité incendie, aux jours et aux heures d'ouverture.

Aucun permis n'est requis pour l'utilisation d'un poêle à brique ou charbon de bois ou barbecue au gaz ou pour un feu dans tout foyer extérieur lorsqu'il est pourvu d'un capuchon pare-étincelles placé au sommet du tuyau d'évacuation.

Pour éviter la perte de contrôle d'un brûlage, voici quelques consignes à respecter :

- ♦ Choisir un endroit loin des bâtiments et des fils électriques ;
- ♦ Dégager le sol de toute matière inflammable;
- ♦ Faire un petit amoncellement;
- ♦ S'assurer d'avoir de l'eau et des outils manuels (pelle, râteau) à proximité du site;
- ♦ S'abstenir s'il y a du vent;
- ♦ N'allumer qu'un seul amas à la fois;
- ♦ Assurer une surveillance constante;
- ♦ Bien éteindre le feu avant de quitter les lieux (important).

Pour assurer la qualité de notre atmosphère, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parc (MDDEP) vous demande de ne brûler que des matières premières, c'est-à-dire des bûches d'arbres, branches, feuilles mortes, etc. Tous matériaux provenant d'une industrie ou d'une entreprise (incluant les planches non peintes ou créosotées) ne peuvent être brûlés à ciel ouvert. Il est important de noter que, dans tous les cas, il est interdit de causer des nuisances au voisinage par la fumée ou les odeurs. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information à ce sujet au 418 562-6734.

### Steve Lavoie, Tpi

Chef de division Prévention

SRSI MRC de Matane

Bureau : 418-562-6734 poste 212

Télécopieur : 418-562-7265



Période d'inscription pour le programme **RénoVillage** à partir du 5 novembre 2012, **édition 2012-2013, révisée.**



# novembre 2012

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Inscription Rénovillage édition 2012-2013 à partir du 5 novembre 2012			5 novembre 2012			
4 Retour à l'heure normale 	5 Séance du conseil à 20 h 	6 AGA Club de ski de fond à 20 h 10 	7 	8 Bibliothèque jusqu'à 18 h 	9 	10 
11 <i>Jour du Souvenir</i> 	12 	13 	14 	15 	16 	17 
18 Brunch Club ski de fond au centre communautaire à 11 h 30 	19 Rencontre mensuelle des Fermières à 19 h 	20 	21 Date de tombée des articles pour le bulletin 	22 	23 Souper spaghetti au centre communautaire à partir 17 h 30 	24 
25 OLO au centre communautaire de 10 h à 15 h 	26 	27 	28 	29 Bibliothèque jusqu'à 18 h 	30 	



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 16 h à 20 h



Cours de danse en ligne à 19 h



Zumba à 19 h 30

Voir les messages à l'intérieur pour plus de détails concernant ces activités